roole
ex CLUB IDENTICAR

08 • 03 • 2023

Permis solidaire

Etude aides financières permis

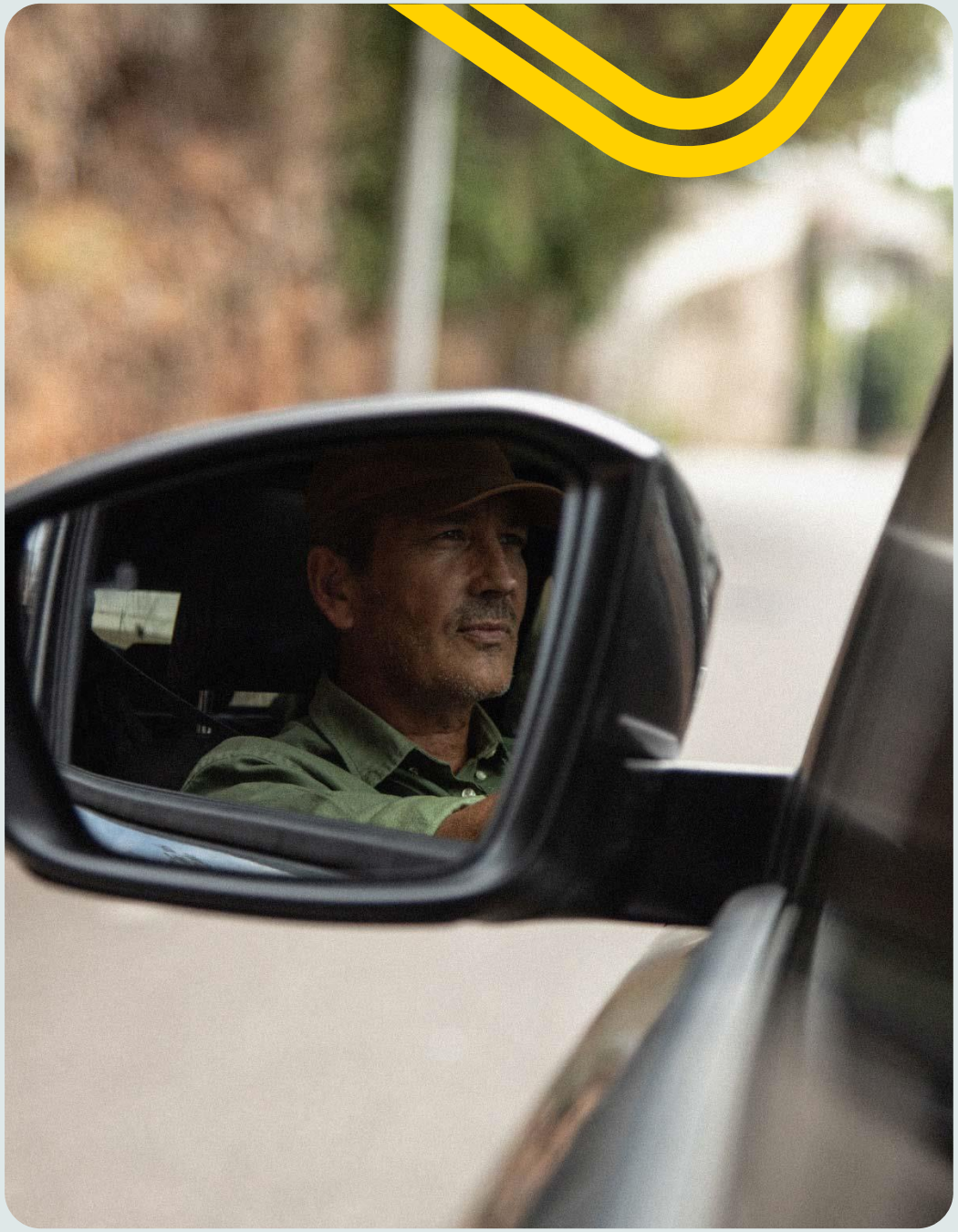

AIDES RÉGIONALES

Des aides au niveau régional

Il existe des aides régionales en :

- Ile de France
- Bretagne
- Normandie
- Centre Val de Loire
- Nouvelle Aquitaine
- Bourgogne
- Hauts de France
- Occitanie
- Provence-Alpes-Côte d'Azur

Mais aussi en :

- Auvergne Rhônes-Alpes
- Guadeloupe
- Martinique
- Guyane
- Réunion
- Corse

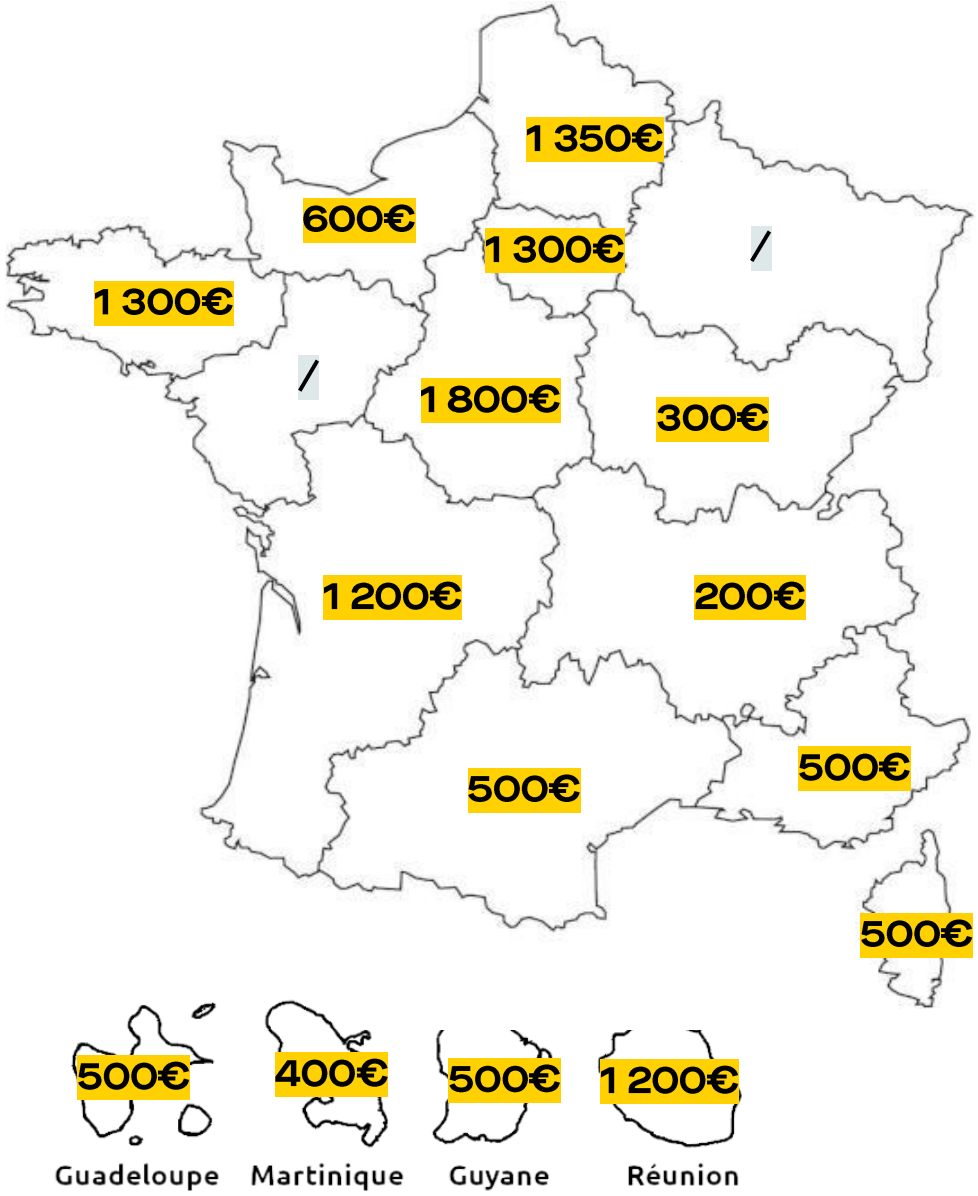

Les aides Régionales

Région	Montant	Critères l'éligibilité	Détails
Ile de France	1 300€ max	▪ Être âgé de 18 à 25 ans ▪ Être inscrit dans une démarche d'insertion professionnelle	LIEN
Normandie	600€ max	▪ Accessible aux stagiaires admis en formation dites, « qualifiante » (voir liste). ▪ L'aide est également accessible à la formation d'aide soignant et d'accompagnant éducatif et social.	LIEN
Nouvelle Aquitaine	1 200€ max	▪ Être âgé de 17 à 25 ans ▪ Avoir un niveau Bac ou infra Bac ▪ Avoir un revenu fiscal, par personne de ton foyer, inférieur à 15 000€	LIEN
Bretagne	1 300€ max	▪ Constater que l'absence de permis est un frein à la réalisation de son projet ▪ Être suivi par une Mission locale ▪ Être dans un des deux cas suivant : ○ bénéficier de « l'accompagnement à la qualification » de la région (de PREPA à QUALIF) avec pour objectif d'intégrer une formation qualifiante ○ OU suivre une formation QUALIF Emploi (programme, à distance, en individuel ou action territoriale)	LIEN

Zoom sur l’aide de la Région Ile-de-France

Conditions d’éligibilité

- Être âgé de 18 à 25 ans
- Habiter en Île-de-France
- Être inscrit dans une démarche d’insertion professionnelle, et être dans l'**une des situations suivantes** :
    - Stagiaire de la formation professionnelle inscrit dans une formation financée par la Région
    - Jeune inscrit et suivi en mission locale, signataire du contrat d'engagement jeune
    - Demandeur d’emploi résidant dans un quartier politique de la ville (condition vérifiable sur sig.ville.gouv.fr) ou en zone rurale (définie au Pacte rural de la Région : communes de moins de 10.000 habitants hors métropole Grand Paris et communes d’un EPCI rural dont le siège est situé hors unité urbaine de Paris)

Documents à fournir

- Pièce d'identité officielle
- Relevé d'identité bancaire (RIB)
- Contrat de formation

Autres documents

- Formulaire de demande en ligne accompagné des justificatifs d’éligibilité : carte nationale d’identité (CNI), attestation du conseiller de la mission locale (confirmation PACEA et nécessité du permis dans le cadre d’un projet professionnel validé), attestation d’inscription à Pôle emploi
- Contrat de formation avec l’auto-école signé et facture des 10 premières heures de conduite
- Attestation préfectorale de réussite
- Facture globale des prestations réalisées par le jeune avec l’auto-école avec la mention « acquittée »
- Relevé d’identité bancaire
- Attestation sur l’honneur certifiant ne pas bénéficier d’une autre aide de même nature

Les aides Régionales

Région	Montant	Critères l'éligibilité	Détails
Nouvelle Aquitaine	**1 350€** max	▪ Avoir 30 ans ou moins (mais sans limite d'âge pour les parents isolés) ▪ Etre stagiaire de la formation professionnelle, en alternance (en contrat d'apprentissage ou être en Parcours PACEA avec une Mission locale en ayant identifié un besoin de permis. ▪ Avoir un revenu fiscal de référence inférieur 28 200 € (équivalent de 2 SMIC) pour une personne fiscalement autonome et 42 250 € (équivalent de 3 SMIC), pour les personnes pacsées ou mariées ou pour une personne rattachée au foyer fiscal de ses parents ▪ Etre inscrit dans une école de conduite agréée par la Préfecture	LIEN
Centre Val de Loire	**1 800€** max	▪ Être âgé de 18 à 25 ans ▪ Être inscrit à l'une des formations professionnelles du « COMBO Parfait Jeune » : https://orientation.centre-valdeloire.fr/sorienter-dans-ses-etudes/trouver/trouver-une-formation	LIEN

Les aides Régionales

Région	Montant	Critères l'éligibilité	Détails
Bourgogne Franche-Comté	**300 €** max	Tout jeune de 15 à 25 ans dans l'une des situations suivantes : • Au lycée ou en étude supérieures ▪ en contrat d'Engagement Jeune ▪ en contrat de Service Civique ▪ demandeur d'emploi : en formation continue, dans l'impossibilité d'être en formation continue ▪ Inscrit dans une auto-école de la région ▪ rattaché(e) à un foyer de la région dont le revenu fiscal de référence est inférieur à 18 500 € par part fiscale, ▪ Justifiant d'un engagement de 15 heures de bénévolat dans une association de son choix.	LIEN

FRANCE MÉTROPOLITAINE

Les aides Régionales

Région	Montant	Critères l'éligibilité	Détails
Hauts de France	**1 200 €** max	▪ Avoir 30 ans ou moins (mais sans limite d'âge pour les parents isolés) ▪ Etre stagiaire de la formation professionnelle à Pôle Emploi, en alternance (en contrat d'apprentissage ou être en Parcours PACEA avec une Mission locale en ayant identifié un besoin de permis. ▪ Avoir un revenu fiscal de référence inférieur 28 200 € (équivalent de 2 SMIC) pour une personne fiscalement autonome et 42 250 € (équivalent de 3 SMIC), pour les personnes pacsées ou mariées ou pour une personne rattachée au foyer fiscal de ses parents ▪ Etre inscrit dans une école de conduite agréée par la Préfecture	LIEN
	1 350 € max	Tout jeune dans l'une des situations suivantes : • Apprentis mineurs et majeurs, éligibles ou non à l'aide de l'état • Lycéen en en dernière année de CAP, de bac professionnel ou d'école de Production	

FRANCE MÉTROPOLITAINE

Les aides Régionales

Région	Montant	Critères l'éligibilité	Détails
Provence-Alpes-Côte d'Azur	500 €	Tout jeune dans l'une des situations suivantes : • En dernière année de CAP, en baccalauréat professionnel dans un CFA • en section apprentissage dans un établissement de la région, sous réserve d'être titulaire de la Carte Jeune Région	LIEN
Occitanie			LIEN

Les aides Régionales

Région	Montant	Critères l'éligibilité	Détails
Auvergne Rhône-Aples	500 € max	▪ Bénéficier du Pass'Région ▪ Effectuer une mission d'engagement volontaire en milieu associatif (les Cadets de la Gendarmerie et les Jeunes Sapeurs-Pompiers Volontaires inclus)	LIEN
	200 € (cumulable)	Tout jeune de 15 à 25 ans dans l'une des situations suivantes : • Avoir 18 ans (ou avoir fait la demande avant ses 19 ans) ▪ Être inscrit dans une auto-école conventionné de la région	LIEN

Les aides Régionales

Région	Montant	Critères l'éligibilité	Détails
Corse	500€ max	Tout jeune de 15 à 25 ans dans l'une des situations suivantes : • Ne pas avoir débuté sa formation de permis B ou A1 seulement ▪ Résidant en Corse depuis au moins 2 ans ▪ déposer une demande écrite motivée. L'effort de rédaction bilingue (corse/français) sera particulièrement apprécié, ▪ Inscrit dans une auto-école de la région ▪ rattaché(e) à un foyer dont le revenu fiscal de référence est inférieur à 18 500 € par part fiscale, ▪ Justifiant d'un engagement de 20h heures de bénévolat dans une association de son choix. ▪ ne pas être concerné(e) par l'attribution d'une aide de droit commun ou d'une autre aide existante,	LIEN

Les aides Régionales

Région	Montant	Critères l'éligibilité	Détails
Guadeloupe	800 € max	Tout jeune de 15 à 25 ans en Service Civique	LIEN
Martinique	400 € max	Tout jeune de 16 à 25 ans détenteur du Pass Jeune	LIEN
Guyane	1000 € max	• Dispositif de la FAJ Guyane qui concerne • Tout jeune de 16 à 25 ans • Résidant en Guyane	LIEN

Les aides Régionales

Région	Montant	Critères l'éligibilité	Détails
Réunion	1100 € max	Financement du permis à travers le Nouveau Pack Jeune Citoyen pour lequel il faut : • Avoir entre 16 et 29 ans, non scolarisé et en parcours d'insertion • Sans critère de nationalité en situation régulière mais sous condition d'évaluation social	LIEN
	1 200 € max	L'aide nationale de France Travail (Pole Emploi) est majorée sous ces conditions : • Passage du permis A B ou D • Être sous la liste des demandeurs d'emploi et/ou touchée l'une des aides minimale (RSA,ARE,ASP, allocation adultes handicapés ou allocation de solidarité spécifique)	LIEN

WWW.ROOLE.COM